

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Transcréations
Code	
Filières, orientations et options	- Master of Arts en pédagogie musicale - Musique à l'école -
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Oui
Site	Genève
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : A1 A2 Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	Cours régulier annuel <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	90
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Cours (jusqu'à 40 pers.)
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
Maîtriser les techniques d'arrangement adaptées à l'enseignement de la musique à l'école publique et en fonction des instruments disponibles. Concevoir des supports pédagogiques adaptés au degré de la scolarité obligatoire et post-obligatoire visé à partir de matériaux musicaux variés (classique, jazz, chanson, pop-rock, musiques de films, musiques expérimentales, etc.). Diriger des ensembles musicaux au secondaire. Déployer les compétences pratiques et les attitudes nécessaires pour diriger des réalisations musicales dans des classes.	

5. Contenu et forme de l'enseignement

Laboratoire expérimental regroupant les étudiant-e-s.
Développement de l'oreille musicale (relevés d'oreille et transcription).
Réalisation et test d'arrangements pour l'instrumentarium de type Cycle d'orientation (métallophones, xylophones, claviers, batterie, basse, guitare, claviers, percussions additionnelles).
Ecriture d'arrangements (simplifications, répartition des voix).
Mise en pratique et validation en stage dans des classes du Cycle d'orientation.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

Contrôle continu noté
Examen noté

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

Autre(s) :
Production écrite
prestation pédagogique

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Contenu de l'examen (si pertinent) :

COMPOSITION DU JURY

Expert-e externe
Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative
Représentant-e de la direction (présidence)

Remarque(s) :

La première année est validée par contrôle continu par le professeur concerné. Le jury de l'examen de deuxième année est constitué du professeur concerné avec voix délibérative, d'un-e expert-e externe et d'un-e président-e.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	Remédiation possible <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3.5 et 3,9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.

8. Remarques

En cas de résultat insuffisant au cours de transcréation de 1ère année, l'étudiant-e ne peut pas réaliser le stage prévu en 2e année, par logique d'articulation des deux unités d'enseignement.

9. Bibliographie

10. Enseignant-e-s

Moudja CUGNO

11. Validation du descriptif

Date de validation	2025
--------------------	------

Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM
------------------------	------------------------------------